

Développement de l'activité

## Bien démarrer son activité

2 jours (14h00) | ★★★★★ 4,6/5 | ENTDEV-DEMAR | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel <sup>(1)</sup>

Formations Management & soft skills › Entrepreneuriat › Développement de l'activité



### À l'issue de ce stage vous serez capable de :

- Connaître les documents liés aux aspects de la création / immatriculation
- Dialoguer avec votre comptable, banquier, centre des impôts, organismes sociaux...
- Connaître les bases du cadre légal de fonctionnement d'une entreprise
- Démarrer dans de bonnes conditions en ayant une correcte maîtrise et compréhension des documents légaux et utiles.

### Niveau requis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

### Public concerné

Dirigeants de TPE / PME ou toute personne désireuse de s'initier aux principales règles comptables, administratives, sociales et fiscales de l'entreprise.

### Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2i Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émarginée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

#### (1) Modalité et moyens pédagogique :

Formation délivrée en présentiel ou distanciel \* (e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance). Le formateur alterne entre méthodes \*\* démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation). La validation des acquis peut se faire via des études de cas, des quiz et/ou une certification.

Les moyens pédagogiques mis en oeuvre (variables suivant les formations) sont : ordinateurs Mac ou PC (sauf pour les cours de l'offre Management), connexion internet fibre, tableau blanc ou paperboard, vidéoprojecteur ou écran tactile interactif (pour le distanciel). Environnements de formation installés sur les postes de travail ou en ligne. Supports de cours et exercices.

\* Nous consulter pour la faisabilité en distanciel. \*\* Ratio variable selon le cours suivi.

# Programme

## Introduction

- Présentation de chacun
- Attentes et objectifs visés de chaque participant
- Présentation de la formation

## Les conséquences post-immatriculation de votre entreprise

- Identifier les documents reçus à conserver
- Utiliser ces documents pour élaborer vos premières factures et le tampon de votre entreprise
- Faire face aux échéances fiscales
  - La TVA
  - L'Impôt sur les Sociétés
  - La Contribution Economique Territoriale (CVAE + CFE)
  - La Taxe sur Véhicule de Tourisme et Société
- Faire face aux échéances sociales
  - Les cotisations sociales du TNS (Travailleur Non Salarié)
  - Les cotisations sociales de vos salariés
- Connaître les obligations du chef d'entreprise

## L'organisation de votre entreprise suite au démarrage de votre activité

- Identifier les documents à retranscrire en comptabilité
- S'approprier la bonne méthodologie de classement

## Exemple de travaux pratiques (à titre indicatif)

- Remplir fictivement des documents post-immatriculation

## Synthèse de la session

- Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en oeuvre dans son environnement
- Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant
- Bilan oral et évaluation à chaud

## Modalités d'évaluation des acquis

- En cours de formation, par des mises en situation contextualisées évaluées
- Et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation ou une certification (M2i ou éditeur)

## Les + de la formation

Conformément au Décret (n° 2020-1228 du 8 octobre 2020), l'acquisition de compétences liées à l'exercice de la fonction de chef d'entreprise, concourant au démarrage, à la mise en oeuvre et au développement du projet de création ou de reprise d'une entreprise et à la pérennisation de son activité est éligible au CPF.